

DEPARTEMENT
LOIR ET CHER
CANTON
ROMORANTIN-LANTHENAY
COMMUNE
ROMORANTIN-LANTHENAY

OBJET : Libertés Publiques et Pouvoirs de Police : Autres Actes Règlementaires
**Régularisation administrative relative à l'ouverture du multi accueil
 "Les Rossignols"**

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de ROMORANTIN-LANTHENAY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L.2324-1 à L.2324-4 et R.2324-16 à R.2324-48 ;
 Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.214-1 à L.214-7 ;
 Vu l'avis favorable rendu par le médecin départemental de la P.M.I. en date du 20 juin 1971 ;
 Vu le règlement de fonctionnement des structures municipales multi accueil en date du 02 novembre 2023 ;
 Considérant qu'il y a lieu de régulariser la situation administrative du multi accueil des Rossignols, conformément aux recommandations de la CAF de Loir et Cher ;

ARRETE :

Article 1 : Le multi accueil "Les Rossignols", situé 1 rue du Guidault - 41200 Romorantin-Lanthenay, est ouvert depuis le 9 Juin 1971.

Cette structure a une capacité d'accueil de 59 places.

Les amplitudes horaires sont les suivantes :

- Du Lundi au Jeudi de 7H30 à 18H30
- Le Vendredi de 7H30 à 18H00

Article 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Article 3 : La direction générale des services et la direction du service Petite Enfance, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

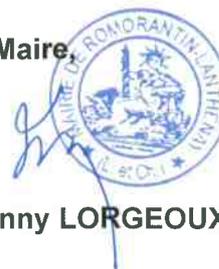
Fait à Romorantin-Lanthenay, le 03 février 2025.

Le Maire,
 Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le **05 FEV 2025**

Publié ou notifié le **05 FEV 2025**

Mis en ligne sur le site internet le **05 FEV 2025**

Le Maire,



Jeanny LORGEUX